



Association des Chemins de Fer des Côtes-du-Nord (ACFCdN)

Bulletin d'adhésion ou de ré-adhésion 2025

Y-a-t-il des des erreurs dans votre nom et adresse sur l'étiquette de l'Association Oui Non

Nom : _____ Prénom : _____

Nom (1) : _____ Prénom (1) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° de téléphone (facultatif) : _____ Courriel : _____

N° adhérent 2024 : _____ (1) pour les adhérents « couple »

1 an (individuel) _____ 25€ *1 an (couple)* _____ 42 €

1 an (demandeur d'emploi) _____ 10€ *1 an (jeune)* _____ 10 €

Je fais également un don de : _____ €

Ci-joint paiement : par chèque mandat espèces déposé à la boutique
(cocher les cases correspondantes)

Banque : _____ N° de chèque : _____ Date d'émission : _____

J'accepte ici que mes coordonnées soient utilisées par l'association pour me contacter. Je peux à tout moment modifier ce choix en contactant l'Association.

La cotisation et le don à l'Association donnent le droit à une réduction d'impôt (actuellement 66% du montant versé). Un reçu justificatif vous sera adressé début 2026.

*Bulletin à imprimer et à retourner, accompagné de votre règlement et d'une enveloppe timbrée à :
Association des Chemins de Fer des Côtes-du-Nord 1, promenade Louis Harel de la Noë 22360 Languieux*